

DÉCLARATION REVENUS 2024

REVENUS DE SOURCE ETRANGÈRE ET REVENUS ENCAISSÉS A L'ÉTRANGER

24

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité

> DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

Nom											
Prénom											
Adresse											

Vous devez remplir une déclaration n°2047 si votre foyer – vous, votre conjoint ou les personnes à votre charge – a encaissé des revenus hors de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer ou perçu des revenus de source étrangère. Vous devez **obligatoirement** reporter les montants saisis sur votre 2047 dans les rubriques correspondantes de votre déclaration principale (n°2042, 2042C ou 2042C Pro)

Pour remplir cette déclaration, qui est une annexe à la déclaration $n^{\circ}2042$, veuillez vous reporter à la notice explicative (2047-NOT). Vous y trouverez des informations générales, des explications concernant les lignes de la déclaration ainsi que les taux de crédit d'impôt applicables aux revenus de capitaux mobiliers selon le pays d'origine.

TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET Montant des revenus, sans déduction de l'impôt payé à l'étran			
	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU REVENU EN €	REPOR
TRAITEMENTS, SALAIRES		PUBLIC PRIVÉ	2042
Déclarant 1			CADRE 1
Déclarant 2			
Personnes à charge			
HEURES SUPPLÉMENTAIRES EXONÉRÉES DE	S FRONTALIERS PAYANT L'IMPÔT EN	FRANCE SUR LEUR SALAIRE	
Méthode choisie voir attestation n° 2041-AE MONTANT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES	Forfait Réel		1GH > 1JI
Déclarant 1			
Déclarant 2			
Personnes à charge			
SALAIRE NET IMPOSABLE APRÈS DÉDUCTION DES HI	EURES SUPPLÉMENTAIRES		1AG>1DG
Déclarant 1			
Déclarant 2			
Personnes à charge			
PENSIONS, RETRAITES, RENTES PENSIONS, RETRAITES			
Déclarant 1			CADRE 1
Déclarant 2			
Personnes à charge			
PENSIONS EN CAPITAL TAXABLES À 7,5 %			
Déclarant 1			1AT
Déclarant 2			1BT
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX			
otal perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance			
Moins de 50 ans			CADRE
De 50 à 59 ans			
De 60 à 69 ans			
À partir de 70 ans			

SIGNATURE

À Le



2 REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS IMPOSABLES EN FRANCE

À reporter sur votre déclaration n° 2042 ou n° 2042 C, cadre 2, voir notice et colonne de droite

20 REVENUS DES VALEURS MOBILIERES ÉTRANGÈRES ET REVENUS ASSIMILÉS ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER

Lorsque la convention fiscale prévoit l'élimination de la double imposition par un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger, indiquez le montant des revenus perçus (après déduction de l'impôt supporté à l'étranger), le taux applicable indiqué dans la notice et le montant de l'impôt supporté à l'étranger. Le crédit d'impôt à retenir est égal au montant de l'impôt supporté à l'étranger sauf lorsque le produit du montant net du revenu par le taux applicable est inférieur. Dans ce cas, il convient de retenir ce dernier montant (suivre lignes 203 à 208 ou 233 à 238, selon le cas).

	DIVIDENDES ET JETONS DE Revenus ouvrant droit à		'impôt égal à l'impô	ôt payé à l'étrange	r		REPOR 2042
202	Pays d'encaissement ou						
	d'origine des revenus						
203	Montant net encaissé		+	+	+	=	
204	Taux applicable	×	×	×	×		
205	Résultat						
206	Impôt supporté à l'étranger						
207	Crédit d'impôt retenu		+	+	+	=	
	Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 207 à reporter ci-a				e 205, retenir la ligne 206.		
208	Revenus crédit d'impôt inclus	s total lignes 20.	3 + 207				
210	Revenus ouvrant droit à	un crédit d	'impôt égal à l'imp	ôt francais			
	Montant brut		+	+	+	=	
	sans déduction de l'impôt payé à .	l'étranger					
220	Revenus n'ouvrant pas d	roit à crédit	t d'impôt				
221	Total des dividendes et j	etons impo	sables Lignes 208 + 210	+ 220			
222	- dont dividendes éligibles à	l'abattement	de 40 % uniquement en	cas d'option pour l'imposi	tion au barème		2DC
223	- dont autres revenus distrib	ués					2TS
224	- dont dividendes imposable	es des titres n	on côtés détenus dans	le PEA ou le PEA-PME			2FU
230 231	INTÉRÊTS Intérêts ouvrant droit à l	un crédit d'i	impôt égal à l'impô	t navé à l'étranger			
232	Pavs d'encaissement ou			t paye a rettanger			
232	Pays d'encaissement ou d'origine des revenus			t paye a rettanger			
	d'origine des revenus		+	+	+	=	
233	d'origine des revenus Montant net encaissé	×				=	
233 234	d'origine des revenus	×	+	+	+	=	
233 234 235	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat	×	+	+	+	=	
233 234 235 236	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger	×	+	+	+	=	
233 234 235 236	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat	237 : si ligne 23 <u>5</u>	+ × + 5 < ligne 236, retenir la lign	+ × + e 235 ; si ligne 236 < ligne	+ ×	=	
233 234 235 236 237	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne	237 : si ligne 23 <u>!</u> après page 4, ca	+ × + 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten	+ × + e 235 ; si ligne 236 < ligne	+ ×	=	
233 234 235 236 237	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-à Intérêts crédit d'impôt inclus	237 : si ligne 23! après page 4, ca lignes 233 + 23;	+ X + 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ ×	=	
233 234 235 236 237	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-a Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à l	237 : si ligne 23! après page 4, ca lignes 233 + 23;	+ X + 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ x + 235, retenir la ligne 236.	=	
233 234 235 236 237	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-a Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à u Montant brut	237 : si ligne 23! après page 4, ca lignes 233 + 23; un crédit d'i	+ X + 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ ×	=	
233 234 235 236 237	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-a Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à l	237 : si ligne 23! après page 4, ca lignes 233 + 23; un crédit d'i	+ X + 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ x + 235, retenir la ligne 236.	=	
233 234 235 236 237 238	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-a Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à u Montant brut	237 : si ligne 235 après page 4, ca lignes 233 + 233 un crédit d' i l'étranger	+ × 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten 7	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ x + 235, retenir la ligne 236.	=	
233 234 235 236 237 238 240	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-à Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à u Montant brut sans déduction de l'impôt payé à l	237 : si ligne 23: après page 4, ca lignes 233 + 23; un crédit d'i l'étranger	+ × + × + + + × + + + + + + + + + + + +	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ x + 235, retenir la ligne 236.	=	2042
233 234 235 236 237 238 240	d'origine des revenus Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-ci Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à u Montant brut sans déduction de l'impôt payé à a Intérêts n'ouvrant pas dr	237 : si ligne 232 après page 4, ca lignes 233 + 233 un crédit d'i l'étranger roit à crédit	+ × 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten 7 impôt égal à l'impô + d'impôt	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ x + 235, retenir la ligne 236.		2042 21R
233 234 235 236 237 238 240 250 251 252	Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-a Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à u Montant brut sans déduction de l'impôt payé à l Intérêts n'ouvrant pas dr	237 : si ligne 232 après page 4, ca lignes 233 + 233 un crédit d'i l'étranger roit à crédit ables Lignes 2 duits de place	+ x 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten 7 impôt égal à l'impô + d'impôt	+ × + + e 235 ; si ligne 236 < ligne u.	+ x + 235, retenir la ligne 236.	=	
233 234 235 236 237 238 240 250 251 252 253 254	Montant net encaissé Taux applicable Résultat Impôt supporté à l'étranger Crédit d'impôt retenu Impôt étranger retenu de la ligne Total de la ligne 237 à reporter ci-à Intérêts crédit d'impôt inclus Intérêts ouvrant droit à u Montant brut sans déduction de l'impôt payé à Intérêts n'ouvrant pas dr Total des intérêts imposi – dont intérêts et autres prod	237 : si ligne 233 après page 4, ca lignes 233 + 233 un crédit d'i l'étranger coit à crédit ables Lignes 2 duits de place ticipatifs et de	+ x 5 < ligne 236, retenir la lign dre 7, Impôt étranger reten 7 impôt égal à l'impô + d'impôt 238 + 240 + 250 ment à revenu fixe es minibons	+ × e 235 ; si ligne 236 < ligne u. t français +	+ × + + 235, retenir la ligne 236.	=	2TR



260	REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES FRANÇAISES ET REVENUS ASSIM	ILÉS ENCAISSÉS À L'ÉTRANC	iER	
	Montant des revenus, sans déduction de l'impôt payé à l'étranger.	PAYS D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN €	REPORT 2042
	Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème			2DC
	Autres revenus distribués			2TS
	Dividendes imposables des titres non côtés détenus dans le PEA ou le PEA-PME			2FU
	Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME			2TQ
	Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe			2TR
	Produits et gains des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie			CADRE 2
270	DIVERS			2042
271	Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible			2CG
272	Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barèm	ne		2BH
273	Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé			2CK
274	Frais et charges déductibles si option barème			2CA
				2042 C
275	Impatriés: fraction exonérée (50 %) crédit d'impôt inclus			2DM
276	Crédit d'impôt étranger conventionnel sur fraction exonérée des impatriés à reporter co	i-après page 4, cadre 7		
3	PLUS-VALUES IMPOSABLES EN FRANCE Sans déduction de l'impôt payé à l'éta À reporter sur votre déclaration n° 2042 C, cadre 3, voir notice	ranger.		
30	Plus-values de cession de valeurs mobilières :	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN €	2042 C
	– plus-values avant abattement			3VG 3UA
	- abattement			CADRE 3
	Plus-values immobilières			21/7
	Plus-values immodilieres			3VZ
40	Indiquez le montant des revenus déterminés sur la déclaration de revenus fonciers n À reporter sur votre déclaration n° 2042, cadre 4, voir notice ADRESSE DES IMMEUBLES CONCERNÉS	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN €	2042 CADRE 4
5	REVENUS DES PROFESSIONS NON SALARIÉES IMPOSABLES EN I À reporter sur votre déclaration n° 2042 CPRO, voir notice	FRANCE Sans déduction de l'impôt	payé à l'étranger	
50	BÉNÉFICES AGRICOLES	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN €	2042C PR
	Déclarant 1			ВА
	Déclarant 2			
	Personnes à charge			
51	BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX			
51	Déclarant 1			BIC
	Déclarant 2			bic
	Personnes à charge			
F2				
52	BÉNÉFICES NON COMMERCIAUX			2017
	Déclarant 1 Déclarant 2			BNC
	Personnes à charge			
53	PLUS-VALUES PROFESSIONNELLES À LONG TERME			BA BIC BI

REVENUS NETS DE LA CESSION OU CONCESSION DE BREVETS ET ASSIMILÉS



BA BIC BNC

ÉLIMINATION DE LA DOUBLE IMPOSITION selon la convention fiscale applicable

REVENUS IMPOSABLES OUVRANT DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT ÉGAL À L'IMPÔT FRANÇAIS

Si la convention fiscale applicable prévoit l'élimination de la double imposition de vos revenus imposables en France par un crédit d'impôt égal à l'impôt français correspondant à ces revenus, indiquez le montant des revenus, après imputation des charges (salaires et pensions sans déduction de 10 % ou des frais réels), sans déduire l'impôt payé à l'étranger. Reportez le total de ces revenus ligne 8TK de la déclaration nº 2042.

DÉCLARANT	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU	REVENU AVANT DÉDUCTION DE L'IMPÔT ÉTRANGER	REPO! 2042	
Montant total		=	=	8TK	

7 REVENUS IMPOSABLES OUVRANT DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT ÉGAL À L'IMPÔT ÉTRANGER

Si la convention fiscale applicable prévoit l'élimination de la double imposition de vos revenus imposables en France par un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger, indiquez les montants déterminés en lignes 207 et 237 (dividendes, jetons de présence et intérêts) ainsi que le crédit d'impôt conventionnel sur la fraction exonérée des revenus des impatriés déclaré lique 276 dans le cadre 70 ci-dessous. Indiquez le montant des plus-values (cadre 70) et des autres revenus (cadre 71), après imputation des charges sans déduire l'impôt payé à l'étranger et le montant du crédit d'impôt retenu. Reportez le total du cadre 70 en ligne 8VL de la 2042C et, en fonction du bénéficiaire des revenus, reportez en lignes 8VM, 8WM ou 8UM l'impôt étranger retenu sur les autres revenus. Le crédit d'impôt sera limité au montant de l'impôt français afférent à ces revenus.

70 PLUS-VALUES, RCM	70	PLI	US-\	/ALU	ES.	RCM
---------------------	----	-----	------	------	-----	------------

NATURE DU REVENU	PAYS D'ORIGINE / D'ENCAISSEMENT	REVENU AVANT DÉDUCTION DE L'IMPÔT ÉTRANGER	IMPÔT ÉTRANGER RETENU	2042 C
Dividendes, jetons de présence		Report de la ligne 207		
Intérêts		Report de la ligne 237		
Revenus des impatriés		Report de la ligne 276		
Plus-values et gains				
Montant total reporté sur la 20)42C		=	8VL
<u> </u>				•
AUTRES REVENUS				8VM>

71

NATURE DU REVENU	PAYS DORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	REVENU AVANT DÉDUCTION DE L'IMPÔT ÉTRANGER	IMPÔT ÉTRANGER RETENU

REVENUS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF autres que les salaires, pensions et revenus fonciers 8

Si la convention prévoit que vos revenus de source étrangère sont exonérés en France mais retenus pour le calcul de l'impôt sur vos revenus imposables en France (taux effectif), indiquez vos revenus autres que les salaires, pensions et revenus fonciers, après déduction des charges et de l'impôt payé à l'étranger. Reportez le total de ces revenus ligne 8TI de la déclaration nº2042C. Déclarez directement vos salaires ou pensions ligne 1AC ou 1AH et suivantes de la déclaration n°2042C ainsi que vos revenus fonciers ligne 4EA (régime réel) ou 4EB (régime micro) sur la déclaration n°2042C sans les indiquer ci-dessous.

DÉCLARANT	PAYS DORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU	REVENU APRÈS DÉDUCTIO DE L'IMPÔT ÉTRANGER	N	2042 C
M44 4-4-1					8TI
Montant total					011

REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE IMPOSABLES AUX CONTRIBUTIONS SOCIALES

Indiquez le montant des revenus d'activité et de remplacement déjà déclarés aux rubriques 1 et 5 (sans déduction de l'impôt payé à l'étranger) qui s'ont imposables aux contributions sociales en France (voir notices 2047-NOT et 2041GG) et reportez-les sur votre déclaration nº 2042 c, cadre 8.

Indiquez vos revenus selon le ta	ux de CSG qui leur est a	applicable:				2042 C
revenus non salariaux					9,2%	8TQ 2
salaires					9,2%	8TR
allocations de préretraite					9,2%	8SC E
allocations de chômage			6,2%	8SW	3,8%	8SX S
indemnités journalières de ma	ladie, maternité, accid	ent du travail			6,2%	8TW
pensions de retraite et d'invali	dité					300
déclarant 1	8,3%	8TV	6,6%	8TH	3,8%	XTS
déclarant 2	8,3%	8QV	6,6%	8QH	3,8%	8QX
pensions en capital soumises			·			
à l'imposition forfaitaire	8,3%	8SA	6,6%	8SD	3,8%	8SB

8UM